

Protéger notre économie

La population et les employeurs de l'Ontario ont fait de nombreux sacrifices pour se protéger mutuellement contre la COVID-19, même quand il leur a fallu les faire au détriment de leur gagne-pain. L'Ontario a conscience des sacrifices qu'ils ont faits et prend de nouvelles mesures pour fournir un soutien direct aux familles, aux travailleurs et aux employeurs et pour protéger les emplois.

Le budget de 2021, *Plan d'action de l'Ontario : Protéger la santé de la population et notre économie*, porte à 23,3 milliards de dollars le total des investissements que l'Ontario réalise pour protéger l'économie. Ces investissements contribueront à :

- fournir un soutien sans précédent aux familles et aux travailleurs, pour qu'ils puissent réaliser pleinement leur potentiel;
- protéger les emplois et fournir aux petites entreprises ontariennes un soutien important;
- asseoir la croissance économique sur des bases solides et faire le nécessaire pour qu'à l'issue de la pandémie, l'Ontario soit prêt pour la création d'emplois et une prospérité à long terme;
- moderniser le gouvernement afin d'en améliorer l'efficacité pour la population et les entreprises.

Soutenir les travailleurs et les familles

Les travailleurs et les familles ont fait face à des difficultés exceptionnelles, car la COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur le marché de l'emploi et a bouleversé les modalités de travail. Les étudiants et les élèves de tous les âges ont dû s'adapter à de nouvelles façons d'apprendre, tandis que les parents ont eu pour défi de concilier le travail et la garde de leurs enfants dans des circonstances extraordinaire.

Pour aider les travailleurs à se remettre des répercussions de la COVID-19 et à développer les compétences recherchées dont ils ont besoin pour l'avenir, l'Ontario prend notamment les mesures suivantes :

- un soutien à la réintégration du marché du travail grâce au nouveau crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation proposé pour 2021. Cette mesure fournirait à chaque bénéficiaire un montant maximal de 2 000 \$ applicable à 50 % des dépenses admissibles, pour une aide totale d'environ 260 millions de dollars à quelque 230 000 personnes en 2021;
- l'investissement d'un montant supplémentaire de 614,3 millions de dollars au cours de 2020-2021 et 2021-2022 pour le soutien à l'emploi et à la formation, dont 117,3 millions de dollars pour aider les personnes qui connaissent les taux de chômage les plus élevés en cette période de pandémie, par exemple les femmes, les personnes racialisées, les Autochtones, les jeunes et les personnes handicapées.

Pour aider les familles, l'Ontario prévoit :

- le versement d'une troisième série de paiements aux parents par le biais de la Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19, pour une aide totale de 1,8 milliard de dollars depuis mars dernier. Le paiement sera doublé et passera à 400 \$ par enfant et à 500 \$ pour chaque enfant ayant des besoins particuliers. Les parents qui n'avaient pas demandé les paiements antérieurs pourront soumettre une demande pour cette troisième série de paiements;
- une hausse de 20 % qu'il est proposé d'appliquer au crédit d'impôt pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (crédit d'impôt ASGE) en 2021, afin d'aider les parents à payer leurs frais de garde d'enfants. Le soutien offert passerait ainsi de 1 250 \$ à 1 500 \$ en moyenne, ce qui représente une aide supplémentaire d'environ 75 millions de dollars pour les frais de garde d'enfants de plus de 300 000 familles;
- l'investissement d'environ 14 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour rénover des écoles et en construire de nouvelles et pour appuyer des projets liés à l'éducation.

Soutenir les emplois

La population et les employeurs de l'Ontario ont brillé par leur résilience et leur ingéniosité tout au long de cette période éprouvante. Le plan de l'Ontario prévoit de nouvelles mesures pour aider la population et les employeurs en protégeant, en soutenant et en stimulant l'emploi maintenant et dans le futur, par exemple :

- L'octroi d'une deuxième série de paiements de 10 000 \$ à 20 000 \$ aux bénéficiaires admissibles dans le cadre de la Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises. Les petites entreprises qui ont été reconnues comme bénéficiaires admissibles à cette subvention auront automatiquement droit à un deuxième paiement, d'un montant équivalent au premier qu'elles ont reçu, sans avoir à présenter une nouvelle demande. Les deux séries de paiements versés au titre de la Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises fourniront une aide d'environ 3,4 milliards de dollars à quelque 120 000 petites entreprises ontariennes, de façon à les appuyer dans ce moment difficile et à protéger les emplois.
- L'investissement de plus de 400 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans de nouvelles initiatives visant à appuyer les secteurs du tourisme, de l'accueil et de la culture, qui ont été parmi les plus durement frappés par la pandémie de COVID-19. Cette somme se greffe aux investissements de 225 millions de dollars déjà annoncés et porte à plus de 625 millions de dollars le total des fonds engagés depuis le début de la pandémie dans ces sphères d'activités.
- L'investissement de 2,8 milliards de dollars pour connecter les ménages, les entreprises et les collectivités à la large bande, dont la COVID-19 a démontré qu'elle était une nécessité et non un luxe, ce qui porte à près de 4 milliards de dollars sur six ans l'investissement total de la province dans ce secteur à compter de 2019-2020. Cet investissement est le plus important jamais réalisé dans la large bande par une province ou un gouvernement au Canada et il sera déterminant dans la reprise économique de l'Ontario.

- Pour encourager les investissements des entreprises dans certaines régions de la province qui ont été à la traîne sur le plan de la croissance de l'emploi dans le passé, l'Ontario propose d'augmenter temporairement le crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional en investissant 61 millions de dollars de plus, ce qui porterait l'aide totale au titre de ce crédit d'impôt à quelque 155 millions de dollars d'ici 2022-2023.

L'Ontario a besoin d'un secteur des marchés financiers robuste pour soutenir une croissance à long terme. En réponse aux recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur la modernisation en matière de valeurs mobilières publié en janvier 2021, le gouvernement met en place des modifications législatives pour appuyer :

- l'élargissement du mandat de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) de façon à y inclure la promotion de la formation de capital et de la concurrence sur les marchés afin de favoriser la croissance économique;
- une séparation nette entre la fonction de réglementation et d'élaboration des politiques de la CVMO et sa fonction décisionnelle au moyen de la création du Tribunal des marchés financiers;
- la séparation du poste de président et chef de la direction en deux rôles distincts pour favoriser une gouvernance interne plus solide et une gestion efficace de la CVMO. Dans l'intervalle et pour assurer une stabilité, le gouvernement renouvelle la nomination de Grant Vingoe au poste de président et chef de la direction par intérim de la CVMO, pour un mandat maximal d'un an.

Soutenir les collectivités

Pour aider les collectivités de la province à rester fortes et à avoir le soutien dont elles ont besoin pour traverser cette période éprouvante, l'Ontario :

- soutient les organisations confessionnelles et culturelles en difficulté en raison des coûts supplémentaires que la COVID-19 leur a occasionnés et débloquera jusqu'à 50 millions de dollars pour offrir des subventions aux organisations admissibles;
- verse une aide financière supplémentaire de près de 1 milliard de dollars en 2021 aux 444 municipalités de la province, qui sont ses principales partenaires dans la lutte contre la COVID-19. Cette mesure aidera à préserver les services publics essentiels et favorisera la reprise économique, mettant ainsi à profit l'aide fédérale-provinciale de 4 milliards de dollars offerte aux collectivités de la province en vertu de l'historique Accord sur la relance sécuritaire;
- s'engage à doubler les investissements dans le Programme de subventions pour l'infrastructure des communautés autochtones, qui aidera à répondre aux besoins d'infrastructure à long terme et à accélérer les projets prêts à démarrer dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Dans le cadre de cet investissement, l'Ontario fournira 6 millions de dollars par an pour financer la modernisation des infrastructures essentielles, répondre aux besoins en capitaux spécifiques à la COVID-19 et soutenir la reprise économique à long terme dans les communautés autochtones;

- fournit 1 million de dollars supplémentaires pour soutenir les organisations francophones à but non lucratif durement touchées, par l'entremise du Fonds de secours pour les organismes francophones sans but lucratif suite à la COVID-19. Cette aide s'ajoute à l'investissement initial de 2 millions de dollars que la province avait fait dans ce fonds de secours.

Pour appuyer les collectivités et jeter les bases d'une prospérité à long terme, le gouvernement réalise des investissements records dans la large bande, le transport en commun, les routes et d'autres infrastructures essentielles, qui consistent notamment à :

- maintenir la bonne circulation des personnes et des marchandises grâce à un financement de plus de 21 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour la construction et la réfection de routes et de ponts dans la province;
- investir 61,6 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le transport en commun, notamment les cinq projets de transport en commun prioritaires (c.-à-d. les quatre projets de métro de la région du grand Toronto et le projet révisé de train léger sur rail de Hamilton), le programme Expansion de GO et le projet d'expansion du service GO de Kitchener.

Promouvoir un gouvernement plus moderne

À mesure que le monde évolue, le gouvernement de l'Ontario évolue aussi et prend des mesures importantes pour devenir un chef de file mondial de la technologie numérique. Il pourra ainsi fournir de façon beaucoup plus efficace et efficiente les services dont la population a besoin chaque jour. La province place la population au cœur de tout ce qu'elle fait, notamment :

- en proposant une nouvelle forme de preuve d'identité électronique sécurisée, délivrée par le gouvernement, qui pourrait être utilisée pour accéder aux services gouvernementaux, par exemple les dossiers d'immunisation des enfants, et partager des renseignements sur la santé avec les soignants et les fournisseurs de soins de santé, tout en protégeant les renseignements personnels;
- en créant Approvisionnement Ontario, un nouvel organisme d'approvisionnement centralisé qui adoptera une approche pangouvernementale en matière d'achat de biens et de services, mettra à profit le pouvoir d'achat en gros du gouvernement, protégera notre chaîne d'approvisionnement et fera économiser de l'argent aux contribuables;
- en investissant 10,6 millions de dollars sur deux ans pour que le ministère des Richesses naturelles et des Forêts puisse passer plus rapidement du papier au format numérique pour les demandes de licences et de permis.